



**Bordereau d'adhésion 202 ,
d'abonnement à la revue « Le Déporté »**

**ou de don
A l'UNADIF-FNDIR 38**

Chèque à envoyer à l'ordre de l'UNADIF-FNDIR 38

à l'ordre de l'UNADIF-FNDIR 38

[°hb]

☐ Je souhaite cotiser et m'abonner à la revue « Le Déporté » :

Mon nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

☐ Je souhaite aussi abonner à la revue « Le Déporté » :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

COTISATION et ABONNEMENT

Montant par personne

☐ **Déportés** (abonnement compris)

100 €

☐ **Internés** (abonnement compris)

70 €

☐ **Familles, veuves et sympathisants** (abonnement compris)

50 €

☐ **Etudiants** (abonnement compris)

15 €

☐ **Abonnement seul à la revue « Le Déporté »**

40 €

Rappel : vous bénéficiez d'une exonération fiscale de 66% sur le montant de votre cotisation

Je vous adresse ci-joint mon règlement ci-dessous :

Date : TOTAL Chèque à l'ordre de l'UNADIF-FNDIR 38 : Signature :

Il est important que les cotisations soient réglées avant le 28 février 2026 (Assemblée Générale).

66% du montant de votre don peuvent être déduits de vos impôts sur le revenu. Vous bénéficierez d'un reçu fiscal (cerfa), au cours du premier trimestre 2027 pour votre déclaration fiscale de 2026.

☐ Je veux soutenir la Mémoire de ceux et celles qui se sont engagés pour la Liberté de notre Nation

☐ Je fais un don de€,

Je rédige mon chèque à l'ordre de l'UNADIF-FNDIR 38

☐ Mon don est pour l'UNADIF 38 ou ☐ mon don est pour l'UNADIF (siège national)

Vous souhaitez contribuer à la transmission de la mémoire.

Rejoignez notre association

Vous donnez à l'UNADIF-FNDIR :

- ☐ 50 €
- ☐ 100 €
- ☐ 250 €
- ☐ A ma convenance :
- ☐ _____ €

Vous déduisez de votre impôt sur le revenu :

- 33,00 €
- 66,00 €
- 165,00 €
- 66% du don

Votre don vous coûte réellement :

- 17,00 €
- 34,00 €
- 85,00 €